

**Procès verbal  
Du Conseil de la Vie Sociale**

**Séance 29 Février 2024**

L'An deux mille vingt-deux, le 29 Février 2024 à 15 H 00 s'est réuni le Conseil de la Vie Sociale de la Résidence Anne Françoise LE BOULTZ.

**Présents :**

Madame Sylvie SCHRUB, Directrice de l'Etablissement  
Madame Lydia RAMASSAMY, Directrice Adjointe  
Monsieur Jean-Lou ADDE, Membre représentant légal des familles, titulaire  
Monsieur Thierry BOITTOUT, Membre représentant des résidents, titulaire  
Madame Claudine LELEU, Membre représentante des résidents, titulaire  
Monsieur Joseph FAMERY, Membre représentant des résidents, titulaire  
Madame Jacqueline MAZER, Membre représentante des résidents, suppléante  
Madame Rosette FERREY, Membre représentante des résidents, suppléante  
Madame Vanessa DORTHE, Infirmière Coordinatrice  
Madame Nathalie FAMERY, Membre représentant du personnel  
Madame Patricia VIARD, Animatrice  
Madame Gwendoline DUHOMME, Ergothérapeute

**Absents excusés :**

Madame Françoise DEROME, Membre représentante des résidents, suppléante  
Monsieur Ghislain HOUZEL, Membre représentant le Conseil d'Administration  
Monsieur Yohann GIROUX, Responsable Cuisine  
Madame Françoise BORKOWSKI, Bénévole  
Madame Laurine BANASIAK, Psychologue  
Madame Laurine FENESTRE, Animatrice  
Madame Virginie DUMONT, Référente qualité  
Madame Laurianne LEVASSEUR, Diététicienne  
Madame Mylène HENNETIER, Professionnelle APA  
Monsieur Jérémie FIQUET, Responsable technique  
Madame Julie GAINVILLE, Infirmière Coordinatrice  
Madame Léa VERMONT, Educatrice spécialisée

**Invités :**

Monsieur Stéphanie LECLERC, Cadre de Santé  
Madame Elise LECLERC, Secrétaire de séance

## **L'ordre du jour sera le suivant :**

### **Approbation du PV de la séance précédente du 29 Février 2024**

- Validation du compte rendu de la séance du 06 Octobre 2023

### **Volet élections du CVS du 20.02.2024**

- Lecture PV Election des représentants des résidents, familles et représentant légal
- Rôle du CVS
- Election du Président et du Vice-président pour les résidents du CVS
- Nomination du représentant légal des familles et du représentant des résidents au Conseil d'Administration
- Présentation du Règlement Intérieur du CVS
- Communication des coordonnées du représentant légal des familles
- Trombinoscope des membres du CVS
- Moyens de communications – lien avec les familles et les résidents

### **Volet vie établissement**

- Souhait des résidents formulés
- Présentation du CPOM 2023-2027 et de la démarche de réalisation du projet d'établissement
- Blanchisserie : machine à laver de remplacement – délai de livraison
- Service technique : projets en cours
- Enquête de satisfaction des résidents

### **Volet administratif**

- Présentation activités 2023
- Enquête EHPA 2023
- Présentation de l'arrêté du prix de journée 2024
- Réactualisation du contrat de séjour et règlement de fonctionnement
- Prochaine réunion de familles, date à définir

### **Volet Animation**

- Bilan animations
- Prévisions des animations 2024

### **Questions diverses**

Le SCHRUB accueille les nouveaux membres du Conseil de la Vie Sociale, déclare la séance ouverte et remercie les membres du Conseil d'être présents aujourd'hui. Un tour de table est effectué afin que chacun se présente.

### Approbation du PV de la séance précédente du 06 Octobre 2023 :

Le compte rendu de la séance du 06 Octobre 2023 est approuvé.

### Volet élections du CVS du 20.02.2024

### Présentation du Procès-Verbal des élections des représentants des résidents, et arrêtés relatifs au représentant des familles et représentant légal :



#### PROCES-VERBAL

Elections des représentants des résidents au Conseil de la Vie Sociale

Du scrutin du 20 Février 2024

Composition du bureau de vote :

Président : Madame Sylvie SCHRUB, Directrice Générale

Assesseurs : Madame Elise LECLERC, Gestionnaire des admissions

Monsieur Jean-Lou ADDE, Représentant légal des familles au CVS

Madame Nathalie FAMERY, Représentante des professionnels au CVS

#### \* REPRESENTANTS DES RESIDENTS :

Nombre d'électeurs inscrits : 147

Suffrages exprimés : 94

Dont Bulletins blancs ou nuls : 2

Nombre de représentants titulaires à élire : 3

Ont respectivement obtenu :

Liste en présence	Suffrages obtenus
Monsieur BOITTOUT Thierry	20
Madame LELEU Claudine	18
Monsieur FAMERY Joseph	18
Madame MAZER Jacqueline	14
Madame DEROME Françoise	12



Liste en présence	Suffrages obtenus
Madame FERÉY Rosette	9
Monsieur CIVÉS Cataldo	1

#### Nombre de sièges obtenus :

- ◆ 1 siège de représentant titulaire : Mr BOITTOUT Thierry
- ◆ 1 siège de représentant titulaire : Mme LELEU Claudine
- ◆ 1 siège de représentant titulaire : Mr FAMERY Joseph
- ◆ 1 siège de représentant suppléant : Mme MAZER Jacqueline
- ◆ 1 siège de représentant suppléant : Mme DEROME Françoise
- ◆ 1 siège de représentant suppléant : Mme FERÉY Rosette

Fait à Grainville-La-Teinturière, le 20 Février 2024

Le Président,

Madame Sylvie SCHRUB



Les Assesseurs

Madame Elise LECLERC

Monsieur Jean-Lou ADDE

Madame Nathalie FAMERY

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
5 Rue des Ecoles – 76450 GRAINVILLE LA TEINTURIERE  
Tél : 02.35.97.82.11 – Fax : 02.35.97.48.98  
E-mail : [contact@ehpad-grainville.fr](mailto:contact@ehpad-grainville.fr)  
Site internet : <http://www.ehpad-grainville.fr>

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
5 Rue des Ecoles – 76450 GRAINVILLE LA TEINTURIERE  
Tél : 02.35.97.82.11 – Fax : 02.35.97.48.98  
E-mail : [contact@ehpad-grainville.fr](mailto:contact@ehpad-grainville.fr)  
Site internet : <http://www.ehpad-grainville.fr>

### Ont été élus titulaires des représentants des résidents pour trois ans :

- Monsieur BOITTOUT Thierry avec 20 suffrages obtenus

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes  
5 Rue des Ecoles – 76450 GRAINVILLE LA TEINTURIERE  
Tél : 02.35.97.82.11 – Fax : 02.35.97.48.98  
E-mail : [contact@ehpad-grainville.fr](mailto:contact@ehpad-grainville.fr)  
Site internet : <http://www.ehpad-grainville.fr>

- Madame LELEU Claudine avec 18 suffrages obtenus
- Monsieur FAMERY Joseph avec 18 suffrages obtenus

**Ont été élus suppléants des représentants des résidents :**

- Madame MAZER Jacqueline avec 14 suffrages obtenus
- Madame DEROME Françoise avec 12 suffrages obtenus
- Madame FERREY Rosette avec 9 suffrages obtenus

Aucune famille n'est désignée représentante des familles au CVS.

Monsieur ADDE Jean-Lou est désigné représentant légal titulaire des familles au Conseil de la Vie Sociale.

**Rôle du CVS :**

Madame SCHRUB explique le rôle du Conseil de la Vie Sociale :

- Instance élue par les résidents et les familles
- Composé de représentants des personnes accompagnées, des familles et d'un professionnel de l'établissement
- Donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie de l'établissement...

C'est quoi un Conseil de la Vie Sociale ?



Le CVS est régi par l'article Art.D311-15, et donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service notamment sur :

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne,
- les activités,
- l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques,
- les projets de travaux et d'équipements,
- la nature et le prix des services rendus,
- l'affectation des locaux collectifs,
- l'entretien des locaux,
- les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture, l'animation de la vie institutionnelle
- les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants
- les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge.

**Désignation du Président pour les résidents du CVS :**

Madame SCHRUB demande aux membres résidents titulaires élus pour trois ans, qui souhaite représenter l'ensemble des résidents.

Parmi les 3 élus titulaires des représentants des résidents, **Monsieur BOITTOU Thierry** s'est et est désigné pour être **Président du Conseil de la Vie Sociale**.

**Nomination du représentant légal des familles et du représentant des résidents au Conseil d'Administration par ses pairs en instance :**

**Monsieur ADDE Jean-Lou** est désigné représentant légal des familles au **Conseil d'Administration**. Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le 18/04.

Concernant les représentants des résidents, les résidents se sont concertés à la fin de la séance. Ainsi, **Monsieur FAMERY Joseph** représentera les résidents au **Conseil d'Administration**.

***Quel est le rôle du Conseil d'administration ?***

Le Conseil d'Administration définit la politique générale de l'établissement et délibère sur des points tels que le projet d'établissement, le budget, les tarifs, le règlement de fonctionnement.

Dans les établissements publics sociaux et médico-sociaux, il est présidé par le Maire du lieu d'implantation de l'établissement ou son représentant.

**Présentation du règlement intérieur du CVS :**

Madame SCHRUB présente le Règlement Intérieur du CVS qui sera donné aux 6 résidents représentants, ainsi qu'au représentant légal des familles.

**Communication des coordonnées du représentant légal des familles :**

Représentant des familles au CVS, Monsieur Jean-Lou ADDE accepte de transmettre ses coordonnées.



**Monsieur Jean-Lou ADDE**

**06.82.78.61.27**

**jean-lou.adde@orange.fr**

❖ *Chargé d'affaires BTP à la retraite, Représentant légal de Madame ADDE Danielle accueillie au Service Clotilde 1<sup>er</sup> chambre 128*

**Trombinoscope des membres du CVS :**

Le trombinoscope est affiché sur le panneau d'affichage près de la salle de la Gloriette.

5

*Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*

**5 Rue des Ecoles – 76450 GRAINVILLE LA TEINTURIERE**

**Tél : 02.35.97.82.11 – Fax : 02.35.97.48.98**

**E-mail : [contact@ehpad-grainville.fr](mailto:contact@ehpad-grainville.fr)**

**Site internet : <http://www.ehpad-grainville.fr>**

### Moyens de communications – avec les familles et les résidents :

- Moyens de communications pour le représentant légal des familles : mise à disposition d'une boîte à lettre au 1<sup>er</sup> étage – celle-ci sert aussi pour l'Association « La Buissonnière »
- Mise en place de séance en visio-conférence si nécessaire
- Possibilité de communiquer par mail
- Possibilité de contacter le représentant légal par téléphone

Les informations relatives au CVS sont affichées sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'établissement lorsque vous rentrez près du bureau de l'animation, mais aussi près du service Les Blandinières et sur le panneau d'affichage au 1<sup>er</sup> étage près de la salle du restaurant.

### Volet vie établissement :

#### Souhaits des résidents formulés :

Madame SCHRUB prend connaissance des souhaits formulés par les représentants des résidents.

Concernant l'animation, les résidents souhaitent continuer les échanges inter-établissements entre l'établissement de Fauville et de Grainville. Il y a toujours cette volonté de continuer les animations comme la vannerie ; et de faire venir davantage de prestataires musicaux. Toutefois, les résidents demandent s'il y a assez de communication sur la vannerie et si un atelier couture existe. Mme VIARD Patricia animatrice, explique que chaque semaine les résidents reçoivent le courrier interne avec les animations à venir dans leur logement. Pour l'instant un atelier couture n'est pas mis en place. D'autre part, les résidents souhaitent toujours continuer les rencontres avec les enfants de l'école pour maintenir le lien intergénérationnel. Ils aimeraient aussi que les boîtes de jeux de sociétés soient renouvelées (scrabble, domino, jeu de petit cochon...) car il manque des pièces, avec l'achat d'un dictionnaire. Madame SCHRUB explique que les jeux de sociétés seront renouvelés et qu'une liste sera établi par l'animation pour recensement des besoins en jeux.

Concernant la restauration, Madame SCHRUB précise que ces points sont traités en commission des menus. Cependant, il a été souligné que les repas sont tièdes de temps en temps, mais les résidents sont partagés à ce sujet. Madame SCHRUB explique qu'il ne faut pas hésiter à réchauffer avec les micro-ondes mis à disposition. De plus, les résidents souhaitent remettre en route le distributeur de café pour les familles qui ne fonctionne pas actuellement : le gobelet reste coincé car le dispositif est cassé à l'intérieur. Cette demande est toujours en cours, dans l'attente d'un retour du prestataire.

Concernant les vêtements, certains disparaissent toujours, même en étant marqués, et ne reviennent pas dans les logements. Madame RAMASSAMY précise que la blanchisserie est ouverte de 13h30 à 15h30 du lundi au vendredi, et que ces derniers temps, les problèmes de linge n'étaient pas dus aux équipements, mais plutôt à des interventions techniques pour accueillir le nouveau lave-linge et à des problèmes d'absence de certains professionnels, ce qui a ralenti le traitement du linge.

Par ailleurs, un résident s'interroge sur le déplacement du cendrier près du logement à l'entrée de l'établissement, pour le prochain locataire. Il faudrait le déplacer pour les odeurs. Il a de nouveau été

*Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*

**5 Rue des Ecoles – 76450 GRAINVILLE LA TEINTURIERE**

**Tél : 02.35.97.82.11 – Fax : 02.35.97.48.98**

**E-mail : [contact@ehpad-grainville.fr](mailto:contact@ehpad-grainville.fr)**

**Site internet : <http://www.ehpad-grainville.fr>**

notifié qu'il manque de signalisation à l'administration dans l'établissement. Certains n'osent pas aller plus loin que leur logement par peur de ne pas savoir revenir et se repérer avec les panneaux. Madame SCHRUB explique que pour avoir un regard extérieur, il serait intéressant de voir notamment avec le représentant légal des familles pour nous guider pour la signalisation. Les usagers demandent aussi si la climatisation dans la salle de restaurant et à la gloriette est de nouveau fonctionnelle. Madame RAMASSAMY explique que ce sujet est en cours avec le service technique.

Enfin, les résidents souhaitent créer une salle de jeux « un tiers lieu » avec petit coin bistrot avec billard, baby-foot, jeux de cartes, dominos, dames... Ce projet pourra être travaillé avec l'équipe d'animation, dans la mesure où il ne sera pas concurrentiel pour les commerçants de Grainville.

### **Projet salon de coiffure : création d'un salon de coiffure et espace de bien-être**

Madame LECLERC Elise présente ce projet. L'idée est de proposer un salon de coiffure ergonomique et la création d'un espace bien-être, pour s'adapter aux besoins des résidents. Dans ce projet, on y retrouve des équipements adaptés aux personnes âgées notamment un fauteuil inclinable. Les postes de travail sont aussi pensés pour faciliter la vie de ceux qui auront à travailler dans ce salon de coiffure et de manucure dans un espace restreint, avec une touche rétro.

Ce projet sera présenté au plus tard le 31 Mars 2024, **dans le cadre du dispositif exceptionnel d'aide à l'investissement pour des travaux d'aménagement et acquisitions de petits équipements** (*Délibération de l'assemblée départementale n°1.4 en date du 9 décembre 2022*).

En instance, l'ensemble des membres présents ont **émis un avis favorable à ce projet**. Ainsi, si le projet est accepté, le Département financera à hauteur de 80 % du budget total du projet, et le restant sera en autofinancement par l'établissement. Mme LECLERC Elise, reviendra vers les résidents le cas échéant pour le choix du sticker au mur et des éléments de décoration.

### **Présentation du CPOM et de la démarche de réalisation du projet établissement :**

- CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : financement du premier poste en entretien des locaux pour fidéliser l'équipe, comme souhaité.
- COPIL (comité de pilotage) stratégique le 10 Avril 2024 :
  - Représentant des familles invité
  - Représentants des résidents à désigner
  - Réunions résidents et familles le 10 avril de 13h30 à 16h → courrier sera adressé aux familles pour confirmation de présence + information auprès des résidents, hors CVS

#### *Les objectifs du Projet d'Etablissement :*

- Fédérer l'ensemble des professionnels
- S'inscrire dans une dynamique de progrès

Pour sa mise en place :

Nécessité de faire des groupes de travail sur des thèmes identifiés MEDICO-SOCIAL avec les professionnels, les résidents et les familles

Les thèmes à travailler dans le Projet d'Établissement :



**Blanchisserie et service technique :**

Madame RAMASSAMY prend la parole et explique que le lave-linge de 32 kg acheté de marque MIELE sera livré sous 5 semaines, soit fin mars 2024 et plus certainement installé mi-avril. Ainsi, l'arrêt du partenariat avec Fécamp aura lieu vers le 15/04.

- ⇒ Reprise du travail d'amélioration du circuit du linge à la résidence après réception de la nouvelle machine à laver
- ⇒ Pour toute disparition de linge, il est toujours important de faire remonter ces informations par écrit, par mail ou par téléphone auprès de Madame Elise LECLERC. La fiche de déclaration écrite reste l'outil à privilégier.

Concernant le service technique, il est prévu de changer le revêtement de sol de l'ensemble des espaces extérieurs au sein de la résidence. C'est le projet de l'année 2024 qui nécessitera l'aide d'un conseil dans la conception de voiries.

Les autres projets seraient :

- Aménagement d'une plateforme au Ernemont 2<sup>ème</sup> étage pour réduire l'isolement des résidents de cet étage et assurer plus de sécurité → non validé par le préventionniste
- Calorifugeage du vide sanitaire (isolation) au printemps : un peu de bruits en perspective
- Mise en œuvre d'un bail locatif pour le logement à l'entrée de la résidence
- Deux chariots de maintien en température des aliments – livraison courant 1<sup>er</sup> semestre
- Location d'un 2<sup>ème</sup> véhicule léger

### Enquête de satisfaction des résidents :

Madame RAMASSAMY explique que l'enquête aura lieu du 26 Février au 08 Mars 2024, et qu'elle a été travaillée et validée en CVS extraordinaire en décembre 2023. Elle nécessitera l'accompagnement par des tiers neutres au remplissage. A noter que pour donner suite à l'information faite aux familles, un tuteur famille refuse que son proche soit interrogé.

#### Cotation et adaptation des résultats si réponse inappropriée :

##### Si le résident n'est pas en capacité de chiffrer sa réponse :

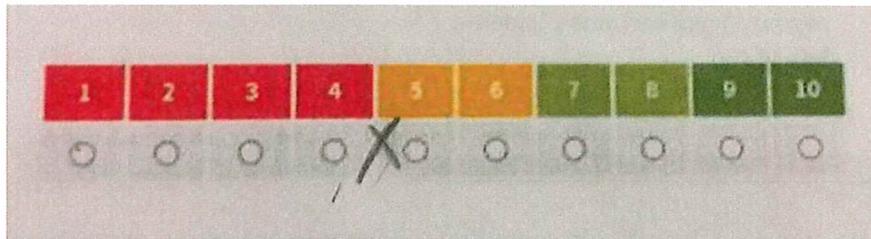
- S'il répond « oui » : cotation de 7/10 retenue
- S'il répond « non » : cotation de 4/10 retenue
- S'il répond « moyen » : cotation de 5/10 retenue

##### Si le résident désigne un smiley :

- Rouge : cotation de 2 retenue
- Orange : cotation de 5 retenue
- Vert clair : cotation de 7 retenue
- Vert foncé : cotation de 9 retenue

##### ○ Analyse des réponses écrites :

- Si le résident met une croix entre 2 notes : Note la plus basse retenue (ex : Le résident met une croix entre 4 et 5 : la note de 4 est retenue)



### Mise à jour coordonnées téléphoniques :

Des difficultés ont été rencontrées pour contacter des familles à la suite de changements de coordonnées téléphoniques ou de résidence. Ainsi, une note d'information sera envoyée aux familles pour demander la confirmation des coordonnées connues de l'établissement.

### Présentation de Mme GODFERT GUYARD pédicure podologue :

Madame SCHRUB explique qu'une nouvelle podologue sera présente les jeudis du 14h00 à 18h00 toutes les deux semaines selon les inscriptions à compter de début Avril 2024.

Cela permettra d'assurer la continuité des soins aux résidents. Voici ses coordonnées téléphoniques : 06 15 31 47 05.

## Volet administratif :

### Présentation activités 2023 :

En 2023, il y a eu 47 entrées et 34 décès, ainsi que 17 personnes en hébergement temporaire avec plusieurs séjours pour certains résidents.

#### ENTREES

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Nombre d'entrée	29	18	47 entrées
Age moyen	86 ans	80 ans	84 ans

#### SORTIES

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Nombre de sortie	15	20	34 décès 1 sortie vers une autre structure
Age moyen	86 ans		

→ 17 personnes en hébergement temporaire avec plusieurs séjours pour certains résidents

### ENQUETE EHPA 2023 OBLIGATOIRE :

L'enquête auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées recueille des informations sur l'activité des établissements médico-sociaux accueillant les personnes âgées, ainsi que sur le personnel qui y travaille et les personnes âgées qui y résident. Elle apporte ainsi de nombreux éléments d'analyse sur les caractéristiques et les moyens de ces établissements, de leurs personnels et de leurs résidents (effectifs et qualifications des personnels, âge et niveau de dépendance des résidents, etc.), et comporte des questions sur le bâti (confort, accessibilité, sécurité). En 2003 et en 2011, des informations ont également été collectées sur l'état de santé d'un échantillon de personnes accueillies. Cette enquête est à restituer début Avril 2024.

Les enquêtes EHPA, grâce à leur régularité, permettent aussi de mesurer les évolutions de l'offre en établissement. Elles apportent ainsi, des informations nécessaires pour la mise en place des politiques publiques en direction des personnes âgées.

La DREES pilote l'enquête EHPA au niveau national et sous-traite aux services statistiques des Agences régionales de santé (ARS) le suivi de la collecte (réponses aux questions des établissements, relances des établissements et services n'ayant pas répondu, contrôles des questionnaires).

- L'enquête EHPA se compose de six fiches en cohérence avec les thèmes.

**Fiche 1 – Caractéristiques de l'établissement**

**Fiche 2 – Activité de l'établissement**

**Fiche 3 – Personnel de l'établissement**

**Fiche 4 – Personnes accueillies dans l'établissement**

**Fiche 5 – Personnes sorties de l'établissement**  
**Fiche 6 – Bâti**

Les résidents et les familles seront informés par l'établissement.

**Arrête prix de journée 2024 - Applicable au 01.02.2024**

Madame SCHRUB présente les tarifs 2024, applicables au 1<sup>er</sup> février. Les pourcentages représentent les taux d'augmentation validés par le Conseil départemental.

**TARIFS HEBERGEMENT: + 5%**

- Pour les plus de 60 ans à 64,95 €
- Pour les moins de 60 ans à 86,15 €
- Pour l'hébergement temporaire : 86,48 €

**TARIFS DEPENDANCE: + 2%**

- GIR 1-2 : 24,16 €
- GIR 3-4 : 15,33 €
- GIR 5-6 : 6,51 €

**TARIFS DEPENDANCE PRIS EN CHARGE PAR LE DEPARTEMENT**

- GIR 1-2 : 17,65 €
- GIR 3-4 : 8,82 €
- GIR 5-6 : reste à la charge du résident

Au 01 Janvier 2023 = 2 019.60 euros pour 30 jours

Au 01 Février 2024 = 2 143.80 euros pour 30 jours

→ Soit augmentation de 124.20 euros / mois

**Ces changements ont été réactualisés dans le contrat de séjour et règlement de fonctionnement.**

**Volet Animation :**

Madame VIARD, animatrice présente les animations passées :

**En octobre 2023 :**

- Projet Versailles reporté
- Rencontres avec l'école
- Concours de dessin « Dessine-moi l'automne »



*Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes*  
**5 Rue des Ecoles – 76450 GRAINVILLE LA TEINTURIERE**  
**Tél : 02.35.97.82.11 – Fax : 02.35.97.48.98**  
**E-mail : [contact@ehpad-grainville.fr](mailto:contact@ehpad-grainville.fr)**  
**Site internet : <http://www.ehpad-grainville.fr>**

### En novembre 2023 :

- Repas à thème : Beaujolais nouveau
- Semaine de la dénutrition
- Olympiades à l'EHPAD de Fauville

### En décembre 2023 :

- Sortie à la jardinerie
- Spectacle de Noël – Melting Avenue
- Sortie au marché de Noël : 250 euros ont été récoltés sur le marché avec l'association La Buissonnière
- Petit déjeuner de Noël
- Loto de Noël
- Goûter avec les enfants du personnel
- Repas de fin d'année

### Les animations à venir :

- Animag fête le Printemps, mars 2024
- Chasse aux œufs, 03 avril 2024
- Concert de rock, le 14 mai 2024
- Sortie au Château de Versailles, le 24 mai 2024





### Questions diverses

Madame SCHRUB demande s'il y a des questions. Monsieur ADDE Jean-Lou, représentant légal des familles signale que le stationnement PMR n'est pas bien normalisé. Madame SCHRUB explique qu'elle va remonter l'information à Monsieur Le Maire pour remise aux normes des places handicapées car celles-ci ne relèvent pas de la résidence.

Fin de séance à 16h50.

La prochaine séance aura lieu le 5 juin 2024.

Monsieur BOITTOUT Thierry

Président

Le 12/04/2024